



N° 3

### 3- Les déplacements

**L'accession à la propriété en Seine-et-Marne de ménages Franciliens qui, en contrepartie, passeraient des heures dans les transports ne relève pas du mythe mais ce n'est pas la règle.**

**Nombre de nouveaux venus en Seine-et-Marne vivent à moins d'une demi-heure de leur lieu de travail. Et s'ils y vont souvent, en voiture, rares sont ceux qui ne l'utilisaient pas déjà avant.**

**Seule une minorité met plus d'une heure pour aller travailler le matin.**

Rappelons que les ménages arrivés en Seine-et-Marne entre 1994 et 1998 ne proviennent pas tous d'Ile-de-France : un gros tiers est originaire de province, voire d'outre-mer ou d'outre frontière. Leurs motivations (essentiellement liées à l'emploi) se distinguent nettement de celles des Franciliens (plus variées et souvent liées au cadre de vie au sens large, voir [1]). Leurs réponses aux questions sur leur lieu de travail, le moyen de s'y rendre et le temps qu'ils mettent, souvent s'en ressentent.

#### Un lieu de travail inchangé pour la moitié des nouveaux venus franciliens

A la question « Avez-vous changé de lieu de travail (ou d'études) en vous installant en Seine-et-Marne ? », la moitié des nouveaux venus répond « Non, je travaille toujours au même endroit<sup>(1)</sup> », ou plutôt la moitié des chefs de ménage.

Car quand on s'intéresse aux réponses des conjointes, dans les couples bi-actifs<sup>(2)</sup>, les ménages dont aucun des membres n'a changé de lieu de travail se font un peu plus rares (39 % au lieu de 50 %).

Avec une différence très nette entre les « Provinciaux » et les Franciliens.

L'installation des « Provinciaux » en Seine-et-Marne coïncide presque toujours avec un changement de lieu de travail pour au moins l'un des membres du ménage (voir graphique).

En revanche, les Franciliens continuent assez fréquemment à travailler au même endroit (55 %, voire 67 % si on ne tient compte que des réponses fournies par le chef de ménage). Il faut dire que moins d'un tiers évoquent des raisons professionnelles pour motiver leur arrivée en Seine-et-Marne (contre les trois quarts des « Provinciaux »).

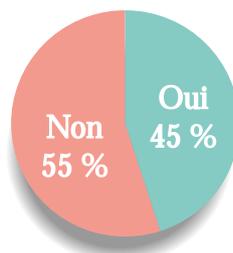
Parmi les nouveaux venus franciliens, les plus nombreux à conserver le même lieu de travail ont entre 40 et 49 ans. Ils viennent en Seine-et-Marne pour des raisons liées au cadre de vie, sont propriétaires de leur logement et ont au moins deux enfants (entre 70 % et 80 % des personnes de référence). Sur le plan spatial, les écarts sont faibles. Ils sont un peu plus nombreux à conserver le même lieu de travail aux franges de l'agglomération de Paris et en ville nouvelle (59 %) qu'en milieu rural (54 %), ou ailleurs en Seine-et-Marne (50 %) (pour la composition précise de ces territoires, voir encadré page 5).

(1) Pratiquement tous ceux concernés par la question travaillent (96 %), très peu étudient.

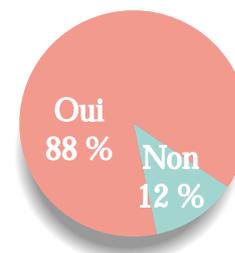
(2) La moitié des ménages arrivés en Seine-et-Marne entre 1994 et 1998 sont des couples bi-actifs.

#### « Vous (ou votre conjoint) avez-vous changé de lieu de travail (ou d'études) en vous installant en Seine-et-Marne ? »

Nouveaux venus d'Ile-de-France



Nouveaux venus de province



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Jaurif : Enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998

3- Les déplacements

Quand on intègre les réponses des conjointes, ces résultats ne varient guère. La proportion des couples bi-actifs franciliens où aucun des deux n'a changé de lieu de travail certes diminue (de 69 % à 52 %), notamment dans l'espace rural et en ville nouvelle. Mais les motivations exprimées par les couples bi-actifs (rarement liées à l'emploi) laissent à penser que ce changement de lieu de travail est plus souvent consécutif à l'arrivée en Seine-et-Marne qu'il n'en est à l'origine.

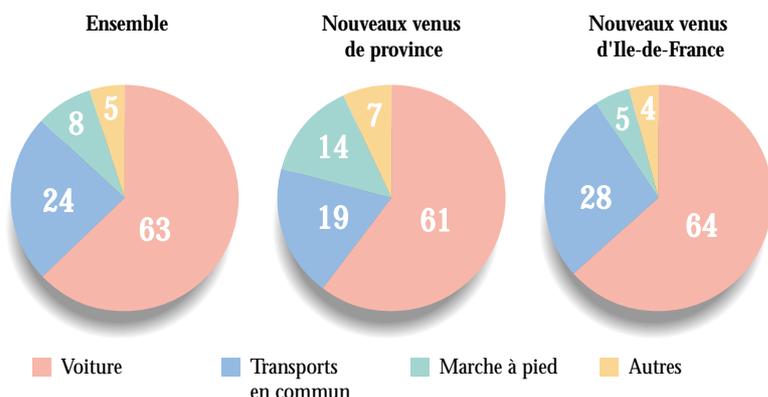
**Domicile - travail :  
légère progression de la  
voiture au détriment des T.C.**

Pour se rendre à leur travail, près des deux tiers des nouveaux venus utilisent leur voiture et un quart les transports en commun<sup>(3)</sup>.

Les Franciliens utilisent davantage les TC que les « Provinciaux », moins la marche à pied et autant la voiture (voir graphique ci-dessous).

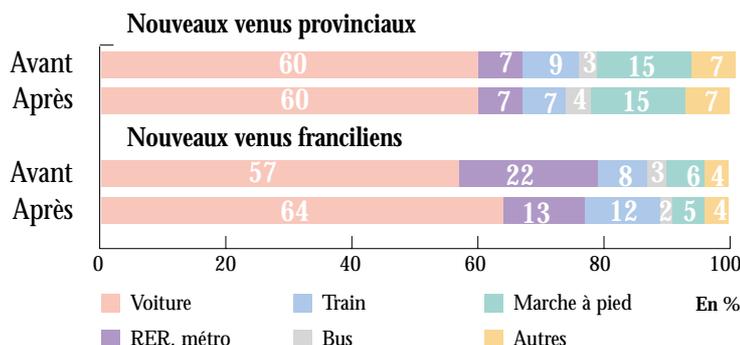
Par rapport à la situation qui prévalait avant l'arrivée en Seine-et-Marne, l'usage de la voiture progresse légèrement chez les Franciliens (pas chez les « Provinciaux ») au détriment des transports en commun (voir graphique ci-dessus).

**Comment les nouveaux Seine-et-Marnais se rendent-ils à leur travail ?**



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Iaurif. Enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998  
Champ : toutes les personnes de référence qui travaillent.

**Les nouveaux venus utilisent un peu plus leur voiture pour aller travailler depuis leur arrivée en Seine-et-Marne, et un peu moins les T.C.**



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Iaurif. Enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998  
Champ : uniquement les personnes de référence qui travaillaient (ou étudiaient) avant leur arrivée en Seine-et-Marne comme après

Chez les femmes des couples bi-actifs, la progression de la voiture est de même ampleur (+7 points), qu'elles viennent d'Ile-de-France ou d'ailleurs, avec des Franciliennes qui restent moins motorisées (61 % contre 70 %). Cette progression s'accompagne à la fois d'un recul de la marche à pied et de l'usage des T.C.

**Acheter une seconde  
voiture ?**

Les nouveaux venus disposent aujourd'hui pour la plupart d'une voiture (55 %), voire deux (36 %). Et

s'ils considèrent « *qu'en Seine-et-Marne, on est obligé d'avoir une voiture* » (85 %), la plupart en avait déjà une avant d'arriver.

L'installation en Seine-et-Marne n'a conduit qu'une minorité d'entre eux à acheter une voiture : 7 % ont acheté leur première voiture (un quart résidaient avant chez leurs parents) et 9 % ont été conduit à en acquérir une seconde.

Ces derniers représentent quand même un bon quart des ménages qui ont aujourd'hui deux voitures.

Sans surprise, les ménages qui vivent en ville nouvelle et dans les agglomérations bien desservies par les T.C. se passent plus souvent d'une voiture (13 %) que les autres ; notamment en milieu rural (5 %) où la seconde voiture est en passe de devenir la règle (46 % des ménages y sont multi-équipés contre 28 % par exemple en ville nouvelle).

(3) Quand les deux travaillent, la femme utilise tout autant la voiture (64 %), un peu plus les TC (29 % contre 24 %) et un peu moins la marche à pied (5 % contre 8 %).

3- Les déplacements

**Les moins satisfaits sont les utilisateurs des transports collectifs**

L'immense majorité des nouveaux venus jugent commode le mode de transport qu'ils utilisent pour aller travailler (88 %).

Les plus satisfaits se rendent à leur travail à pied, en vélo ou en moto (96 %) ou prennent leur voiture (90 %).

Les moins satisfaits prennent les transports en commun, avec encore malgré tout 76 % de réponses positives. Une proportion qui tombe à 50 % chez les couples bi-actifs propriétaires de leur logement où la femme doit prendre le train ou le bus pour aller travailler. Une situation heureusement peu fréquente parmi les nouveaux venus enquêtés (5 % des ménages enquêtés).

**Domicile - travail : des temps de trajet plus faibles chez les « Provinciaux »**

Pris dans leur ensemble, les ménages récemment arrivés en Seine-et-Marne vivent assez souvent près de leur lieu de travail : 42 % vivent à moins d'une demi-heure (l'homme comme la femme lorsque les deux travaillent<sup>(4)</sup>). Un résultat qui varie beaucoup selon la composition du ménage.

Les plus proches de leur lieu de travail sont les personnes qui vivent seules. Les deux tiers travaillent en effet à moins d'une demi-heure de chez elles. Une situation beaucoup plus rare chez les couples bi-actifs, où seulement 30 % vivent à moins d'une demi-heure du lieu de travail de l'un et de l'autre.

Mais les écarts sont aussi sensibles, une nouvelle fois, entre les originaires de province et les Franciliens.

Les originaires de province ont souvent réussi à trouver un logement situé à proximité immédiate de leur nouveau lieu de travail (32 % mettent moins d'un quart d'heure pour s'y rendre, et 58 % moins d'une demi-heure<sup>(5)</sup>, voir graphique ci-contre). Les deux tiers travaillent d'ailleurs en Seine-et-Marne.

Les Franciliens résident quant à eux très rarement à proximité de leur lieu de travail (12 % seulement vivent à moins d'un quart d'heure, et 32 % à moins d'une demi-heure<sup>(4)</sup>). En revanche, nombre d'entre eux mettent plus d'une heure pour se rendre à leur travail (36 %<sup>(6)</sup>) et ne travaillent pas en Seine-et-Marne. Un résultat à relier aux raisons souvent extra-professionnelles de leur arrivée dans le département.

**Pour une minorité des nouveaux venus, les temps de trajet s'allongent fortement**

De là à conclure que l'arrivée en Seine-et-Marne se traduit forcément, pour les Franciliens, par un éloignement de leur lieu de travail, il n'y a qu'un pas, qu'il faudrait éviter de franchir, car la réalité est plus variée, plus complexe aussi. Certes, l'accession à la propriété en Seine-et-Marne de ménages qui, en contrepartie, passeraient des heures dans les transports ne relève pas du mythe, mais ce n'est pas non plus la règle.

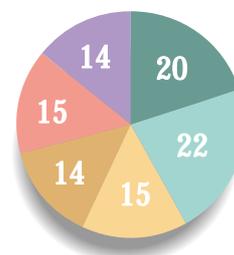
(4) Lorsque les temps de trajet étaient différents, c'est le plus long qui a été retenu. Si l'on s'en tient au chef de famille, la proportion de ceux qui travaillent à moins de 30 mn de leur domicile est supérieure (52 % au lieu de 42 %).

(5) L'homme comme la femme, rappelons-le, lorsque les deux travaillent.

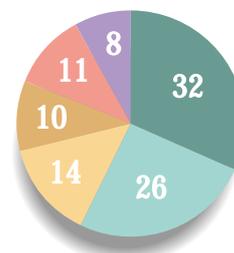
(6) Si l'on s'en tient aux réponses des chefs de famille, la proportion des Franciliens qui travaillent à plus d'une heure de leur domicile apparaît plus faible (24 % au lieu de 36 %).

**Combien de temps les nouveaux Seine-et-Marnais mettent-ils le matin pour se rendre à leur travail ?**

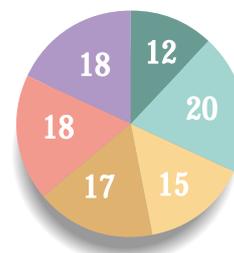
Ensemble des ménages arrivés entre 1994 et 1998



Nouveaux venus de province



Nouveaux venus d'Ile-de-France



■ < 15 min.    ■ 45 à 1 h  
■ 15 à 30 min.    ■ 1 h à 1 h 15  
■ 30 à 45 min.    ■ > 1 h 15

Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Iaurif : Enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998. Champ : Tous les ménages où au moins une personne travaille.

Note : Lorsque plusieurs personnes du ménage travaillent, c'est le temps de trajet le plus long qui a été retenu.

D'abord, tous les nouveaux venus franciliens ne sont pas propriétaires de leur logement (41 % sont locataires).

Ensuite, deux sur trois affirment que leur temps de trajet n'a pas varié, voire qu'il a diminué pour au moins l'un des actifs du ménage. Dans un tiers des cas, il ne s'est allongé pour aucune des personnes du ménage.

En fait, l'arrivée en Seine-et-Marne n'apparaît réellement synonyme d'un allongement très important du temps de trajet entre le domicile et le travail que pour une minorité des Franciliens (et a fortiori des « Provinciaux »).

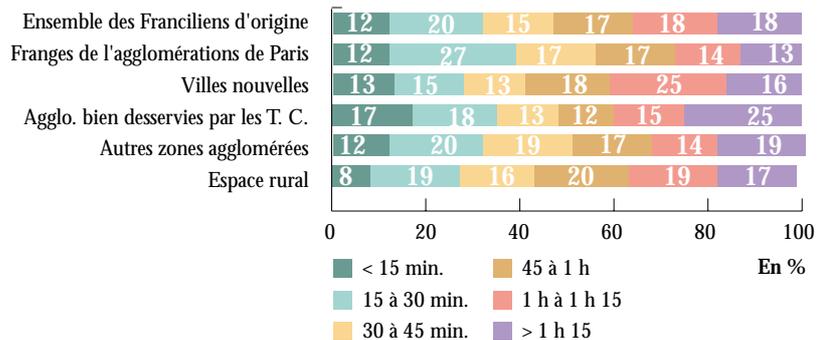
Seuls 16 % des chefs de ménage franciliens vivent aujourd'hui à plus d'une heure de leur lieu de travail et déclarent que ce temps de trajet était auparavant plus court, voire beaucoup plus court. Cette proportion monte à 27 % quand on intègre la situation des femmes dans les couples bi-actifs.

Comparativement, les nouveaux venus franciliens qui vivent près de leur lieu de travail sont tout aussi nombreux (32 % résident à moins d'une demi-heure, la personne de référence comme sa conjointe quand celle-ci existe et travaille).

Enfin, même si la majorité des nouveaux venus franciliens qui vivent loin de leur travail sont propriétaires de leur logement (une maison individuelle neuf fois sur dix), ceci ne signifie en rien que l'accession à la propriété en Seine-et-Marne se fasse systématiquement au détriment d'un allongement très important des temps de transport.

Parmi les nouveaux venus franciliens propriétaires de leur logement, un cinquième met en effet moins d'une demi-heure pour aller travailler (l'homme comme la femme quand les deux sont actifs), et les trois cinquièmes moins d'une d'heure.

### Temps de trajet « aller » des nouveaux venus originaires d'Ile-de-France selon leur lieu de résidence actuel



Source : Conseil Général de Seine-et-Marne, Iaurif. Enquête CSA auprès des nouveaux Seine-et-Marnais, 1998  
Champ : tous les ménages où au moins une personne travaille.  
Note : Lorsque plusieurs personnes du ménage travaillent, c'est le temps de trajet le plus long qui a été retenu.

Mettre plus d'une heure pour aller travailler n'est donc pas la règle parmi les nouveaux venus franciliens propriétaires de leur logement. C'est même très rarement le cas pour tous les actifs du ménage. Dans 18 % seulement des ménages franciliens propriétaires de leur logement, tous les actifs travaillent à plus d'une heure de leur domicile (en revanche, 41 % comptent au moins un actif dans cette situation).

Sur le plan spatial, les nouveaux venus franciliens qui passent le plus de temps dans les transports résident le plus souvent dans les agglomérations seine-et-marnaises bien desservies par les TC et en ville nouvelle. Viennent ensuite ceux qui vivent dans l'espace rural (voir graphique ci-dessus).

### Vivre en Seine-et-Marne c'est accepter de passer du temps dans les transports

Malgré tout, une majorité des nouveaux venus considèrent que « *Vivre en Seine-et-Marne, c'est accepter de passer beaucoup de temps dans les transports* », surtout quand ils vivent loin de leur

lieu de travail bien sûr (82 % au delà d'une heure un quart), mais pas seulement. Parmi ceux qui ne travaillent pas, ou parmi ceux qui vivent à proximité immédiate de leur travail, pratiquement un sur deux partagent le même avis.

Il en va de même des réponses à la question suivante : « *Pour vous, vivre en Seine-et-Marne, c'est dépendre du train ou du RER ?* ». La moitié répondent « *Oui* » alors qu'un tiers des ménages seulement utilisent les T.C. pour aller travailler.

Là encore, cet avis est surtout partagé par les nouveaux venus qui, chaque jour, prennent les T.C. (80 %), mais pas seulement. Une partie des utilisateurs inconditionnels de la voiture est du même avis (37 %). Des réponses qui manifestement renvoient davantage à l'image qu'ils se font de la vie en Seine-et-Marne qu'à leur vie quotidienne.

En matière de transports en commun, les deux tiers des nouveaux arrivants trouvent que, de chez eux, il leur est pratique de prendre les transports en commun. Surtout s'ils vivent en ville nouvelle (82 %) ou en HLM (80 %), moins souvent quand ils résident en milieu rural (51 %), s'ils sont propriétaires d'une maison individuelle (60 %) ou cadres supérieurs (63 %)

**Découpage géographique retenu**  
(communes classées selon leur taille en 1990 dans chaque secteur)

<b>Franges de l'agglomération de Paris</b>	Collégien	Nanteuil-Les-Meaux	<b>Autres zones Agglomérées</b>	Guignes
Chelles	Coupvray	Veneux-Les-Sablons	Montereau-Faut-Yonne	Bray-sur-Seine
Pontault-Combault	Montevrain	Moret-Sur-Loing	Coulommiers	Moussy-Le-Neuf
Villeparisis	Conches	Quincy-Voisins	Nemours	Montcourt-Fromonville
Roissy	Bussy-Saint-Georges	Trilport	Provins	Annet-sur-Marne
Mitry-Mory	Ferrières	Boissise-Le-Roi	Brie-Cte-Robert	Cannes-Ecluse
Vaires-sur-Marne	Chanteloup	Thomery	Claye-Souilly	Faremoutiers
Thorigny-sur-Marne	Guermantes	Saint-Mammes	Ferte-S-Jouarre	Pommeuse
Lésigny	Chessy	Rochette	Nangis	Jouy-sur-Morin
Courtry	Gouvernes	Montry	Dammartin-Goele	Sainte-Colombe
Brou-sur-Chantereine	Serris	Villenoy	Othis	Bagneaux-sur-Loing
Pomponne	Reau	Saint-Germain-sur-Morin	St-Pierre-Les-N.	Longueville
Dampmart	Bailly-Romainvilliers	Crégy-lès-Meaux	Souppes-S-Loing	Soignolles-Brie
Servon	Jossigny	Vernou-Celle sur-Seine	Fontenay-Tresig.	Oissery
Chalifert	Bussy-Saint-Martin	Pringy	Saint-Pathus	Villiers-sur-Morin
Carnetin	Magny-Le-Hongre	Hericy	Chatelet-En-Brie	Voulangis
<b>Villes Nouvelles</b>	<b>Agglomérations des axes et vallées bien desservies par les T.C.</b>	Chartrettes	Ferte-Gaucher	Solers
Champs-ur-Marne	Meaux	Vulaines-sur-Seine	Mormant	Longperrier
Combs-La-Ville	Melun	Ecuelles	Mouroux	Mary-sur-Marne
Torcy	Dammarié-Les-Lys	Samoreau	Chateau-Landon	Coubert
Lagny	Le Mée-Sur-Seine	Livry-sur-Seine	Jouarre	Celle-Sur-Morin
Savigny-Le-Temple	Ozoir-La-Ferrière	Rubelles	Crecy-La Chapel.	Saint-Brice
Noisiel	Fontainebleau	Seine-Port	Varenes-S-Seine	Mousseaux-lès-Bray
Lognes	Avon	Couilly-Pont-aux-Dames	Lizy-Sur-Ourcq	Reuil-en-Brie
Moissy-Cramayel	Saint-Fargeau-Ponthierry	Condé-Sainte-Libiaire	Saint-Mard	Coutevroult
Cesson	Vaux-Le-Pénil	Fublaines	Saint-Soupplets	Rouilly
Vert-Saint-Denis	Gretz-Armainvilliers	Boissise-la-Bertrand	Verneuil-L'Etang	Mouy-sur-Seine
Emerainville	Champagne-Sur-Seine	Fontaine-Le-Port	Montigny-S-Loing	Nanteau-sur-Essonne
Nandy	Tournan-en-Brie	Poincy	Bourron-Marlotte	<b>Espace rural</b>
Lieusaint	Bois-Le-Roi	Boissettes	Rozay-En-Brie	Toutes les autres communes
St-Thibault des Vignes	Esbly	Isles-lès-Villenoy	Boissy-Le-Chatel	
Croissy-Beaubourg			St-Germain-Laval	
			Donnemie-Dontilly	

Un ménage sur deux déclare trouver près de chez lui un réseau de bus performant. Une proportion qui atteint 60 % s'il réside en ville nouvelle, en HLM ou s'il dispose de moins de 8 000 francs par mois pour vivre. Cette proportion plafonne à 44 % dans le rural, chez les propriétaires de maison individuelle, dans les familles nombreuses ou encore lorsque le chef de ménage a plus de 50 ans.

A signaler que près d'un sur cinq n'a pas d'opinion sur la question et que 28 % déclarent ne pas trouver près de

chez eux un réseau de bus performant (les utilisateurs réguliers des TC comme les autres).

### Prendre la voiture pour faire ses courses

La majorité des nouveaux venus résident à plus de 500 mètres du magasin d'alimentation où ils font le plus souvent leur courses (63 %), y vont en voiture (57 %) et trouvent qu'il leur est commode de faire leurs

courses (88 %).

Les plus proches d'un magasin d'alimentation se rencontrent le plus souvent parmi les personnes seules, les propriétaires de leur appartement, les moins de 30 ans, ou encore ceux qui habitent en ville nouvelle ou dans les agglomérations seine-et-marnaises bien desservies par les TC (entre 41 % et 55 % sont à moins de 500 mètres). Ce sont pratiquement les mêmes, aussi, qui y vont le plus souvent à pied, ainsi que les ménages qui disposent de moins de 8 000 francs par mois pour vivre.

Les plus éloignés, sans surprise, sont les ménages qui résident dans le rural ou aux franges de l'agglomération de Paris, les propriétaires d'une maison individuelle et les couples avec enfant(s) (entre 24 % et 31 % sont à moins de 500 mètres du magasin d'alimentation qu'ils fréquentent le plus souvent). Ce sont pratiquement les mêmes, aussi, qui font le plus souvent leurs courses en voiture, ainsi que les ménages dont le revenu dépasse 20 000 francs par mois.

En dehors des magasins d'alimentation, une majorité de nouveaux venus considère aussi qu'ils trouvent à proximité de chez eux, ou aux alentours, les commerces dont ils ont besoin. Malgré tout, près de 40 % expriment un avis contraire, une proportion qui varie assez peu selon le lieu de résidence actuel ou les caractéristiques des personnes enquêtées.

### Pour comprendre ces résultats

A la demande du Conseil Général de Seine-et-Marne, l'Iaurif a initié une enquête auprès des nouveaux seine-et-marnais afin de mieux connaître leurs motivations, leurs attentes, leurs caractéristiques et tirer avec eux un premier bilan de leur installation en Seine-et-Marne.

Il s'agit d'une enquête par sondage aléatoire, réalisée par téléphone auprès de 1 522 ménages par l'Institut CSA en novembre 1998. La passation du questionnaire durait en moyenne vingt minutes. La base de sondage était constituée de l'ensemble des ménages abonnés au téléphone au 30.06.1998 en Seine-et-Marne et dont le numéro de téléphone n'a pu être retrouvé dans la liste des abonnés au 1.1.1994. N'ont donc été interrogés que les ménages arrivés en Seine-et-Marne entre le 1.1.1994 et le 30.06.1998. Et plus exactement des foyers dont au moins un des adultes ne résidait pas en Seine-et-Marne avant 1994.

#### *Pour en savoir plus*

[1] Louchart P. – Note Rapide Population- Modes-de-Vie n°27 : *Enquête sur les nouveaux arrivants en Seine-et-Marne, 1- D'où viennent-ils ? Où s'installent-ils ? Pourquoi viennent-ils ? Qui sont-ils ?* Iaurif, mai 1999

[2] Mangeney C. – Note Rapide Population- Modes-de-Vie n°28 : *Enquête sur les nouveaux arrivants en Seine-et-Marne, 2- Des conditions de logement jugées satisfaisantes* Iaurif, mai 1999